

# CONTRAT LOCAL D'ACCOMPAGNEMENT A LA SCOLARITE

## DEBUT DU CLAS

27 SEPTEMBRE 2022

### RPI

- MARDIS DE 17H à 18H30
- MERCREDIS DE 10H30 à 12H

### VILLEREAL

- JEUDIS DE 15H30 à 17H00
- MERCREDIS DE 14H à 15H30

### CONTACT

- E-mail :  
[ludothequeeclats@gmail.com](mailto:ludothequeeclats@gmail.com)  
[eclatsvacancesnature@gmail.com](mailto:eclatsvacancesnature@gmail.com)
- Téléphone : 05 53 40 34 55



## Qu'est ce qu'un CLAS ?

. Ce dispositif propose aux enfants et aux jeunes l'appui et les ressources complémentaires dont ils ont besoin pour s'épanouir et réussir à l'école et qu'ils ne trouvent pas toujours dans leur environnement familial et social.

. des actions à caractère laïque, dans le respect des choix individuels  
. l'accompagnement à la scolarité, notamment centré sur l'aide méthodologique au travail scolaire, se déroule hors temps scolaire mais en étroite collaboration avec l'école et des structures concourant à la coéducation des enfants.

## Les enfants concernés

Le CLAS s'adresse aux enfants scolarisés dans des établissements du premier et du second degré. Le CLAS ne s'adresse pas à tous les enfants, mais seulement à ceux pour lesquels un besoin a été repéré. L'orientation se fait en accord avec les parents en lien avec les enseignants voir d'autres partenaires (travailleurs sociaux, PRE...).

L'intervention vise à :

- . élargir leurs centres d'intérêt
- . valoriser leurs acquis
- . promouvoir l'apprentissage de la citoyenneté
- . acquérir des méthodologies adéquates pour s'épanouir et réussir à l'école
- . favoriser l'autonomie et l'apprentissage de la vie collective.

Les actions concernent des groupes constitués de 6 enfants maximum.

## La concertation avec l'école

L'accompagnement à la scolarité est une action construite en collaboration avec l'école. Elle se traduit par des actions mises en place à des moments privilégiés :

- . lors du diagnostic préalable afin d'identifier le profil et les besoins de l'enfant et de fixer les objectifs de progression à court terme
- . lors du démarrage de l'activité pour harmoniser les interventions
- . au cours de l'année en cas de difficultés
- . lors du bilan de fin d'année et de l'évaluation de l'efficacité de l'intervention.